



Ministre du
Commerce
extérieur

N° 198

SEP 18 1991

Le 14 septembre 1991

RET. TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

LE COMMONWEALTH LEVERA LES SANCTIONS TOUCHANT LA POPULATION ET ÉTABLIT DES CONDITIONS POUR LA LEVÉE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui à New Delhi que le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe a recommandé aux chefs de gouvernement du Commonwealth de lever les sanctions touchant la population. En outre, elle a clarifié les conditions de la levée des sanctions économiques et sportives.

Une fois ratifiée par les chefs de gouvernement, qui se réuniront à Harare à la mi-octobre, cette décision permettra au Canada et aux autres pays membres du Commonwealth de délivrer des visas en Afrique du Sud, de promouvoir le tourisme, de mettre sur pied des liaisons aériennes et de conclure des accords de vente dans ce domaine, et d'établir des relations culturelles et scientifiques complètes.

Dans la déclaration de clôture du Comité (ci-jointe) qu'elle préside, M^{me} McDougall a indiqué qu'à l'issue de ses délibérations, le Comité a adopté un «point de vue qui tient compte des nombreux défis et possibilités offerts par une Afrique du Sud en période de transition ainsi qu'une ligne de conduite qui reconnaît les initiatives méritoires et maintient les pressions en faveur de changements plus profonds».

Le Comité convient qu'il faudrait lever les sanctions du Commonwealth touchant le commerce et les investissements une fois qu'auront été établis en Afrique du Sud des mécanismes de transition permettant à toutes les parties de participer pleinement et efficacement aux négociations. Les sanctions financières devraient être maintenues jusqu'à l'acceptation d'une nouvelle constitution démocratique.

Le Comité a également convenu que toutes les restrictions imposées par le Commonwealth à un sport particulier, dont celles relatives à la participation à des compétitions internationales, seront levées une fois que l'organisation sportive non raciste appropriée d'Afrique du Sud aura appuyé l'unification des athlètes du sport en question, qu'elle aura accepté de participer aux épreuves internationales et qu'elle aura réintégré l'organisation internationale concernée.

Le Comité a été créé lors de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Vancouver en 1987. Il se compose de représentants de l'Australie, du Canada, de la Guyane, de l'Inde, de la Malaisie, du Nigeria, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada préside le Comité depuis le début.

On trouvera ci-joint le texte complet de l'allocution prononcée par M^{me} McDougall à la conférence de presse de clôture tenue à New Delhi.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

ALLOCUTION DE CLÔTURE PRONONCÉE PAR
L'HONORABLE BARBARA McDOUGALL,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
À LA CONFÉRENCE DE PRESSE
DU COMITÉ DES MINISTRES
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU COMMONWEALTH
SUR L'AFRIQUE AUSTRALE
À NEW DELHI, LE 14 SEPTEMBRE 1991

Je vous remercie de ces aimables paroles, et au risque de me répéter, je tiens moi aussi à remercier le ministre des Affaires étrangères, M. Solanki, et le gouvernement indien du merveilleux accueil qu'ils nous ont fait à New Delhi. Je tiens également à souligner que c'est à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, tenue ici en 1983, que nous avons défini l'objectif commun des pays du Commonwealth, soit l'établissement en Afrique du Sud d'un gouvernement démocratique non raciste. Les résultats de la réunion que nous avons tenue aujourd'hui nous ramènent donc selon moi à cette rencontre de 1983. Je tiens enfin à remercier le secrétaire général, le chef Anyaoku, qui, je pense, nous a aidés considérablement, ainsi que ses collaborateurs, qui ont travaillé d'arrache-pied non seulement pour préparer la réunion, mais pour en assurer le bon déroulement. Nous lui devons, à mon avis, une grande partie de notre réussite.

Dans la déclaration de clôture, dont le texte vous a été remis et que vous avez donc tous lue, j'ai dit que le Canada espérait que le Comité adopterait un point de vue qui tienne compte des nombreux défis et possibilités offerts par une Afrique du Sud en période de transition, ainsi qu'une ligne de conduite qui reconnaisse les initiatives méritoires et maintienne les pressions en faveur de changements plus profonds.

C'est exactement ce que nous avons fait.

Il existe maintenant pour la première fois un programme consistant à lever les sanctions imposées à l'Afrique du Sud en fonction de l'évolution de la situation. À la suite d'un examen attentif, le Comité a reconnu que d'importants changements s'étaient produits. Par conséquent, nous recommandons maintenant aux chefs de gouvernement de nos pays, qui se réuniront dans moins de trois semaines à Harare, que les sanctions touchant la population soient levées immédiatement.

Il s'agit :

- des restrictions consulaires et celles relatives aux visas imposées aux Sud-Africains;
- du boycottage des échanges culturels et scientifiques;
- des restrictions portant sur la promotion du tourisme;
- de l'interdiction des liaisons aériennes directes.

Nous avons également reconnu qu'il reste beaucoup à faire pour abolir complètement l'apartheid et assurer la création d'un gouvernement démocratique dans la nouvelle Afrique du Sud. Par conséquent, nous avons recommandé que les chefs de gouvernement du Commonwealth s'entendent pour maintenir les sanctions économiques et commerciales jusqu'à ce que toutes les parties en Afrique du Sud puissent participer pleinement et efficacement aux négociations.

Nous recommandons en outre que les sanctions financières, celles que nous jugeons en fait les plus efficaces, soient maintenues jusqu'à ce que les parties se mettent d'accord sur le texte d'une nouvelle constitution démocratique en Afrique du Sud.

À mon avis, un équilibre important et délicat a été établi. Nous avons reconnu les progrès accomplis ces derniers mois - des progrès importants dont nous nous réjouissons. Nous sommes déterminés par ailleurs à maintenir nos pressions afin d'atteindre pleinement notre objectif - qui n'a jamais fait aucun doute -, soit la réintégration dans la communauté internationale d'une nouvelle Afrique du Sud démocratique et non raciste.

Le Commonwealth a orienté et continue d'orienter l'opinion et l'action mondiales en ce qui concerne l'Afrique du Sud. Nous sommes unis, nous prenons les mesures qui s'imposent et nous pensons à l'avenir.

Nous avons examiné également plusieurs autres questions.

Nous avons fait état de notre vive préoccupation à propos de la situation au Mozambique. Nous avons également constaté que les actions déstabilisatrices de l'Afrique du Sud ont causé des dommages matériels aux autres pays de la région et, à l'approche du démantèlement de l'apartheid, nous étudions des moyens d'aider à la reconstruction de ces pays.

Nous avons également examiné un excellent rapport sur les besoins considérables en matière de développement des ressources humaines dans une Afrique du Sud de l'après-apartheid. Le Commonwealth est résolu à contribuer à la satisfaction de ces besoins.

Au moment même où je vous parle, un événement historique a lieu en Afrique du Sud, soit la signature de l'Accord de paix à Johannesburg. Nous y trouvons matière à optimisme, et je me fais sûrement l'interprète de tous mes collègues en disant que nous espérons sincèrement assister bientôt à la naissance de la nouvelle Afrique du Sud à laquelle nous travaillons sans relâche depuis tant d'années.

Merci.